

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 19/06/2024.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, MARTINS Emmanuel, GRIMAL Alexandre.

Étaient absents : MAUGRION Sophie

Avaient donné pouvoir : COSTES-ROBLES Christelle à BAHUT Cécile, LAIGNELET Anne à ROQUES Patrick, BUSCATO Thierry à MARTINS Emmanuel.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 25
Votants : 28
Pour : 28
Contre :
Abstention :

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-77 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES « ANIMATIONS » ET « MARCHÉ DE PLEIN VENT »

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2023-143 du 12 décembre 2023 ont été créées des commissions municipales et leurs membres ont été désignés conformément à l'article L 2121-22 du Code général des Collectivités Territoriales. Suite à la démission de M. Gilles CALVET du Conseil Municipal, il convient de le remplacer au sein des commission dans lesquelles il siégeait.

Dans le respect de la représentation proportionnelle et des modalités de répartition des sièges convenues dans la délibération précitée, Monsieur le Maire propose de remplacer Monsieur CALVET par un élu du groupe majoritaire dans chacune de deux commissions concernées. Il demande au Conseil Municipal d'approuver le vote à main levée et invite les élus à faire acte de candidature.

Est candidat pour la liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » :

- Commission « Animations » : Alexandre GRIMAL
- Commission « Marché de Plein Vent » : Alexandre GRIMAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le vote à main levée.

DÉSIGNE GRIMAL Alexandre membre de la Commission « Animations »

DÉSIGNE GRIMAL Alexandre membre de la Commission « Marché de Plein Vent »

RAPPELLE les membres de la Commission « Animations » : ABOULGHAZI Naziha, GEROMEL Bastien, CHEMIN Marie-Ange, ROSSETTO Claudine, CHIBLI Rachid, BAHUT Cécile, BUSCATO Thierry et GRIMAL Alexandre

RAPPELLE les membres de la Commission « Marché de Plein Vent » : DE CARVALHO Albertine, BENCHARGUI Suzanne, CHEMIN Marie-Ange, ABOULGHAZI Naziha, LINARES François, MILHORAT Claude, MAUGRION Sophie et GRIMAL Alexandre

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.


Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 10 JUIL. 2024


Le Maire, Victor DENOUVION




Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

Accusé de réception en préfecture
031-213104904-20240625-DELIB202477-DE
Reçu le 09/07/2024

